LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82

de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 24
Octobre 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

La section de **l'ANMONM 82** a connu un changement de gouvernance à l'issue de l'assemblée générale du 16 mars 2019 puisque vous avez élu un nouveau comité lors de cette dernière séance. C'est ainsi que lors de la réunion du 28 mars, le comité m'a élu à l'unanimité pour présider cette noble association.

C'est donc avec un grand honneur que je vous représenterai lors des différentes manifestations où nous devons faire rayonner l'Ordre. Je tenais à remercier mon vénérable prédécesseur, **Robert Delbès**, pour avoir assurer la présidence pendant une belle année.

Je compte sur vous pour faire rayonner l'Ordre national du Mérite au sein du département chaque fois que vous le pourrez. De même vous pouvez aussi faire adhérer en notre sein, les personnes de vos connaissances qui seraient titulaires de la noble médaille et qui ignorent l'existence de notre association. Nous devons tous à notre niveau réaffirmer les buts et les valeurs de notre association. Devoir de mémoire, Solidarité et Encouragement au Civisme comme l'a voulu son fondateur le **général de Gaulle**.

Adresse : Ordre national du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc 82270 - Montpezat-de-Quercy

Au cours de cette année, l'association a fait l'acquisition d'un nouveau drapeau porté fièrement par notre porte-drapeau titulaire **Maurice Hiron**. Il a d'ailleurs assuré de nombreuses manifestations depuis sa désignation officielle. Le drapeau a été, en grande partie, financé par de nombreux donateurs dont vous pourrez voir la liste en fin de bulletin à titre de remerciement.

Cette année nous verrons aussi le transfert du prix de l'Encouragement au Civisme, crée en 1996 par **Robert Delbès**, de l'association des Médaillés du Travail de **Tarn-et-Garonne** à la section de l'ANMONM 82. Il sera effectif à l'issue de la cérémonie du 13 octobre 2019 organisée conjointement par les deux associations.

Je profite du nouveau numéro du bulletin pour rendre hommage à notre **1er vice-président Christian Limongi** qui en 6 ans, a élaboré 12 numéros consécutifs de notre bulletin de liaison, si indispensable à la cohésion et à l'information de nos adhérents. Il a apporté de nombreuses contributions et en a assuré la mise en page, l'édition et la distribution. Durant cette période, **Christian** s'est efforcé d'étoffer le document en créant de nouvelles rubriques. Le document passant de moins de 12 pages en 2012 à 40 pages en octobre 2019. Il s'est également efforcé d'assurer une parution régulière (avril et octobre de chaque année) car le bulletin de liaison est très attendu, notamment par nos compagnons très âgés ou malades qui ne peuvent plus participer à nos activités.

Son état de santé ne lui permettant pas de continuer cette activité, **Christian Limongi** a souhaité avec regret y mettre un terme. Je veux aussi remercier son épouse **Marie-Christine** qui a beaucoup aidé **Christian** pour que tout soit fait dans les temps. C'est notre compagnon **Wilhelm Busch**, et je l'en remercie par avance, qui assurera dorénavant les fonctions de rédacteur en chef.

Ce numéro sera encore très complet avec de nombreuses rubriques. Je profite de ce mot pour vous dire que vous aussi vous pouvez faire parvenir à la rédaction des articles que vous voudriez voir paraître afin d'informer tous les compagnons de l'association. Ce bulletin est aussi le vôtre.

Je vous donne donc rendez vous pour le prochain voyage dans le Gers qui aura lieu le 10 octobre 2019 et bien sur lors la traditionnelle coque des rois qui aura lieu en Janvier 2020.

Bien amicalement à vous tous.

Érick Lebrun

COTISATIONS 2019

Sur décision des instances parisiennes, le montant de la cotisation est fixée à 30 **euros** plus 10 **euros** si vous souhaitez l'abonnement à la revue « ***Le Mérite*** ». Dans un souci de bon fonctionnement de notre association, elle est exigible durant le premier trimestre de l'année civile. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous remercions de bien vouloir régler votre cotisation le plus tôt possible, et d'adresser votre règlement par chèque bancaire, libellé au nom de **ANMONM82** à notre trésorier :

- **M. Eugène Cojan**, 78, rue de la Mairie – 82290 **Barry d'Islemade**
- Contacts TPH : 05 63 31 68 42 – 06 64 81 65 52
- E-mail : *eugene.cojan@laposte.net*

SOMMAIRE

- Le mot du président	*01*
- Cotisation	*03*
- Informations sociales et administratives	*04*
- Congrès de Nîmes	*05*
- Confrérie des vins du Quercy	*09*
- Remerciements	*11*
- 75ème anniversaire du débarquement	*12*
- Hommage à nos soldats	*14*
- Pérenniser et valoriser les drapeaux des anciens combattants	*16*
- Un moment de détente	*18*
- Nouvelles nominations à l'ONM, adhésions, démissions, décès	*20*
- Sortie à Toulouse visite de la basilique Saint-Sernin	*21*
- Pique-nique à Saint-Antonin-Noble-val	*23*
- Cérémonie de remise du prix du comportement citoyen	*24*
- Cérémonie de remise de décorations Mairie de Montauban	*30*
- Montpezat de Quercy et son histoire	*32*
- Moment de détente : solutions	*34*
- Merci à nos partenaires	*35*
- Prochains rendez-vous 2019	*36*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PETITS CONSEILS POUR L'USAGE DU WEB

Installez un antivirus, un pare-feu et un anti-espiogiciel

L'antivirus analyse les contenus de votre ordinateur et ce que vous recevez pour détecter les programmes malveillants. Le pare-feu ou le « *firewall* » vous protège en temps réel des tentatives d'intrusion sur votre ordinateur : certains pirates de l'Internet passent leur temps à chercher des ordinateurs vulnérables, non protégés contre les intrusions, comparables à une maison dont la porte d'entrée serait grande ouverte. L'anti-espiogiciel ou « *antispyware* » analyse les contenus de votre ordinateur pour détecter les programmes espions. Il existe de nombreux antivirus, pare-feux et espiogiciels gratuits ou payants.

Méfiez-vous des pourriels

Ne répondez jamais à un spam, vous seriez identifié comme une adresse valide. N'ouvrez jamais les pièces jointes des messages provenant d'expéditeurs inconnus. N'ouvrez pas les pièces jointes des messages provenant d'expéditeurs connus, quand vous trouvez le message trop impersonnel (certains virus utilisent le carnet d'adresse de vos amis). Vous pouvez installer un logiciel anti-spam sur votre ordinateur. Signalez les spams que vous recevez à **http://www.signal-spam.fr.**

Le Mérite 159 - Mars 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.

La 44ème assemblée générale ordinaire du 20 juin 2019 s'est déroulée à **Nîmes** dans le cadre du 31° congrès de l'ANMONM dans l'auditorium de l'hôtel Novotel Atria. L'ordre du jour était assez chargé. Cette année la section de **Tarn-et-Garonne** était représentée par **Érick Lebrun**, le président de la section nouvellement élu. Après l'accueil d'usage, l'assemblée générale débuta à 9h30 par la remise des prix nationaux de l'éducation citoyenne. Le président national a expliqué que l'objectif était de servir la jeunesse pour la mettre en valeur et exploiter son riche potentiel. Plusieurs prix, aussi bien individuels que collectifs, ont été remis à certains jeunes pour leur action comme une jeune fille de 13 qui a été récompensée pour son implication en faveur de l'environnement.

Les lauréats

Tous ces prix ont été suivis par la mise à l'honneur de la section du **Gard** chargée de l'organisation du congrès. Pour la première fois, il y eut la remise du prix de « la plume d'or ». Ce prix a permis de récompenser un adhérent qui enrichit la revue « le Mérite » par des articles particuliers et régulièrement.

Une fois cette cérémonie terminée ce fut l'assemblée générale proprement dite. En l'absence du grand chancelier, le général d'armée **Benoit Puga**, c'est le secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, **Jacques Boudy**, qui a assisté à cette noble assemblée.

Celle-ci a débuté par une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus au cours de l'année écoulée. Il y eut, comme les années précédentes, la présentation des présidents des sections de l'étranger et de l'outre -mer.

Onze sections étaient représentées. Certains étant venus de très loin comme de l'Australie, des États-Unis et d'autres pays bien lointains.

Le secrétaire général Bernard Bon

Puis, le secrétaire général, **Bernard Bon** a présenté son rapport annuel d'activité en présentant les actions des différentes commissions qui constituent le siège parisien.

Il souligne le travail accompli à tous les niveaux par les sections au sein de leur comité, et des bureaux. Il adresse une mention particulière aux trésoriers pour la mise en place des nouvelles applications informatiques.

Il fait également part du fait que cette année 2018-2019 a vu l'élection de 15 nouveaux présidents de section. Il leur a adressé ses sincères félicitations.

Ensuite, le trésorier national, **Claude Chaillou**, a présenté le rapport financier où il fait apparaître un déficit au 31 décembre 2018 de 91 224€. Il est sensiblement le même que celui de l'année dernière. Les comptes ont été certifiés par le commissaire aux comptes. Il estime que, tant au niveau du siège qu'au niveau des sections, la situation financière est solide au regard des fonds associatifs et de la trésorerie.

Après une rapide présentation des candidats au poste administrateur au sein du siège Paris, les personnes présentes sont passées au vote du renouvellement. Sur les 10 candidats en lice 7 ont été élus ou réélus.

Le président Michel Lebon

Le président, **Michel Lebon**, a soumis au vote les rapports moral et financier. Ils ont été adoptés à la majorité. Il a pris la parole en incitant les sections et chaque adhérent à se mobiliser autour de trois axes : **Adaptation, Innovation, et Implication.**

Il estime que nous devons faire partager nos valeurs aux citoyens du monde. Il faut penser à nos enfants qui sont l'avenir de notre civilisation. L'amitié se construit et ne se décrète pas. Il faut savoir respecter ses engagements et chercher à aider l'autre.

Nous devons travailler tous ensemble à l'avenir de notre association.

Puis ce fut au secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, **Jacques Roudy** de prendre la parole pour remercier, féliciter et encourager l'association de son action et l'engage à continuer ainsi. Il a estimé que le programme de cette AG reflète la synthèse de l'action de l'ANMONM.

La question du recrutement et de la fidélisation se pose pour toute association vu l'affaiblissement du civisme et de l'intérêt collectif. Notre nation a tendance à se subdiviser ce qui entraîne des difficultés de recrutement. Il insiste aussi sur le fait qu'il faut montrer l'exemple aux jeunes ainsi que des modèles d'héroïsme.

Il faut transmettre des valeurs permanentes comme Honneur, Patrie et Abnégation. Ensuite il insiste sur le fait que la Solidarité entre les membres de l'ANMONM doit être permanente.

A l'issue de cette réunion intense, les délégués présents et tous les membres du siège national se sont retrouvés devant le monument aux morts, de l'autre côté de l'esplanade **Charles de Gaulle,** pour une cérémonie consacrée à la mémoire de nos grands anciens avec un dépôt de gerbe. Cette cérémonie fut emprunte d'émotion et de solennité.

Dépôt de gerbe aux monument aux morts

Réunion des présidents

Il est à noter que la veille se tenait la réunion des présidents suivi de travail en atelier. Votre président a travaillé au sein de l'atelier 3 « Rayonner ». Les deux autres étant « Adhérer » et « Fidéliser ». Les conclusions de ces trois ateliers sont décrites dans la revue « le Mérite » parue en juillet 2019.

Pour information le prochain congrès aura lieu à NANCY en 2022.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

LA CONFRERIE DES VINS DU QUERCY .

Le Grand Maître

La Confrérie des Vins des **Côteaux du Quercy** est l'ambassadrice de l'appellation dont elle porte fièrement les couleurs et la réputation par delà même les limites de l'hexagone. Elle a été fondée en 1995 par un groupe de viticulteurs et d'amateurs des Vins des Côteaux du Quercy.

Elle rayonne dans le secteur de son Appellation d'Origine Contrôlée Côteaux du Quercy, entre **LOT et Tarn-et-Garonne**. Dans un vignoble dont les origines remontent à 2 000 ans, les vins des **"COTEAUX DU QUERCY"** ont accédé au statut d'Appellation d'Origine Vins Délimités de Qualité Supérieure le 28 décembre 1999 puis au statut d'Appellation d'Origine Contrôlée le 29 octobre 2011.
Aujourd'hui, elle compte plus de 1 200 membres intronisés dont une centaine de membres qui revêtent la tenue pour les diverses sorties et chapitres.

- **Grand Maître** : Pierre BOGINO
- **Grand Argentier** : Claude CUBAYNES
- **Grande Epistolière** : Virginie BANZY

La Confrérie représente les Vins à chaque manifestation où elle est invitée : cela va des manifestations des Vins AOC Coteaux du Quercy (Fête du Vin, Vendanges), en passant par la représentation au sein d'autres Confréries (Confrérie du Tastait de Najac, Confrérie de la Poule Farcie, Ordre des Capitouls, Confrérie du Riz de Méjanes), mais aussi en honorant des invitations nationales ou internationales (Intronisations au Mesturet à Paris, visite d'une délégation et intronisations en Russie) De nombreuses personnalités ont été récemment intronisées, dont votre serviteur.

Chaque année, le traditionnel Grand Chapitre a lieu au mois d'avril. Cela permet aux membres de la confrérie de se retrouver mais aussi d'accueillir d'autres confréries amies venues d'autres régions. Un défilé des Confréries dans la cité médiévale anime la fin de matinée. Un repas de gala est l'occasion de déguster, d'apprécier différents Vins AOC Coteaux du Quercy et de rencontrer les différents viticulteurs.

Le Quercy est à la fois une région naturelle et un creuset d'expériences humaines. Les accents du terroir riment avec l'hospitalité et les plaisirs de la table où le vin trouve sa place avec justesse et équilibre. Au cœur du sud-ouest, c'est un territoire marqué par les traditions, la passion de ses femmes et de ses hommes, les richesses de son terroir... où se croisent de nombreux chemins dont celui de Saint Jacques de Compostelle.

Les Côteaux du Quercy se déploient entre **Cahors et Montauban, Lauzerte et Bruniquel**. C'est le cœur du Sud-Ouest qui bat dans cette aire entre vallée de l'Aveyron et Causses du Lot, traversée par le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le vin est élaboré avec passion par les agriculteurs -vignerons, soucieux de la qualité et de leur environnement. Un vin fruité, épicé et généreux, qui traduit la typicité du terroir des Coteaux du Quercy.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

La section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM remercie les contributeurs suivants qui ont participés au financement de leur nouveau drapeau réalisé en mars 2019 :

Le conseil départemental de Tarn-et-Garonne,

L'association départementale des anciens combattants des missions extérieures,

La mairie de Montauban,

Le comité départemental du souvenir français,

L'office national des anciens combattants et victime de guerre - Service départemental de Tarn-et-Garonne,

La mairie de Valence D'Agen,

La mairie de Moissac,

La mairie de Castelsarrasin,

L'association des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire,

La section nationale de Tarn-et-Garonne de l'association des officiers de carrière en retraite.

Le porte drapeau Maurice Hiron et le nouveau drapeau de la section

75ème ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE

PHILIPPE KIEFFER
Un banquier devenu commando

Capitaine de corvette Philippe Kieffer

75 ans après, ils ne sont plus que trois vétérans sur les 177 Français qui ont débarqué le 6 juin 1944 en **Normandie**, aux côtés de 75 000 Britanniques et Canadiens et, plus à l'est, de 58 000 Américains. Ils étaient venus libérer la **France** et l'**Europe** du joug nazi. Leur périple est une légende. À la tête de cette poignée de Français, un banquier d'affaires, sans expérience militaire et même considéré un temps, comme insoumis : le **Capitaine de Corvette Philippe Kieffer.**

Né en **Haïti** le 24 octobre 1899, d'une famille alsacienne, il passe une partie de sa jeunesse dans l'île, puis son père l'envoie chez les jésuites à **Jersey** pour poursuivre ses études secondaires. **Kieffer** obtient ensuite un diplôme de Hautes études commerciales par correspondance. C'est un *« bourgeois sportif et athlétique, adepte de golf, de tennis, de football et de rugby »*.

Il revient en **Haïti** pour travailler pour plusieurs banques dont une américaine. Il rejoint la **France** en 1939 et est mobilisé par l'armée de Terre, avant de rejoindre la Marine comme simple matelot, à 40 ans ! Il sert dans plusieurs postes en État-major, puis peut profiter d'un chalutier pour quitter la **France**, le 18 juin, depuis **Cherbourg**.

Il intègre les Forces navales françaises libres (FNFL) et **Portsmouth** le 1er juillet 1940 à leur création. C'est la publicité faite autour des raids des commandos britanniques aux îles **Lofoten** qui le convainc à constituer une unité identique au sein de la **France libre**. Il mettra un an et demi pour créer le 1er Bataillon de fusiliers-marins commandos.

Il aura 43 ans lorsqu'il débarque en **France** le 6 juin 1944. Il s'impose le même traitement qu'à ses hommes, et fait preuve d'une volonté inflexible qui lui permet de convaincre les autorités de la Marine. Sa connaissance de l'anglais l'amène d'abord à enseigner la langue à la première promotion de l'école navale, poste qu'il quitte en août 1941 pour suivre le stage de fusilier-marin.

Enseigne de vaisseau de 1ère classe (lieutenant), on lui confie, en décembre 1941, le commandement de l'embryon de compagnie de fusiliers-marins commandos, qu'il mène à **Achnacarry**, le centre d'entraînement commandos. Promu lieutenant de vaisseau (capitaine), il réussit, courant 1943, à engager et à imposer son unité dans les raids de sondage qui précèdent le débarquement.

Lors du débarquement à Ouistreham, et de la prise du casino, il est blessé deux fois, et doit être évacué en **Grande-Bretagne**. Il reprend le combat un mois plus tard. Un de ses fils, qui appartient aux FFI (forces françaises de l'intérieur), est tué par les allemands. Désormais capitaine de corvette (commandant), Il repart au combat à la tête de son unité lors d'une opération commando qui doit ouvrir les portes du port d'**Anvers** à **Walcheren**. À cette occasion, **Philippe Kieffer** et ses hommes réussiront brillamment un fait d'arme considéré par le **général Eisenhower** « *comme le plus courageux et le plus audacieux de toute la guerre* ».

À l'issue de la guerre, on le nomme délégué à l'Assemblée consultative provisoire. Il est également conseillé général du **Calvados** jusqu'en 1946, avant de devenir fonctionnaire international à l'Etat-major de l'OTAN, créé en 1949.

Tombe de Philippe Kieffer

Il s'éteint en 1962 dans sa maison de **Cormeilles-en-Parisis** et est inhumé à **Grandcamp-les-bains**.

Christian Limongi
1er vice-président
Ancien membre du Commando Hubert
(1968-1972)

HOMMMAGE À NOS SOLDATS
HÉROS MORTS POUR LA FRANCE

Célébrer la mémoire d'un frère d'arme disparu, c'est reconnaître qu'un « *héros* » n'est jamais vraiment mort. Dans les moments difficiles, il est souvent celui qui nous aide à vivre et parfois même à survivre. Un « *héros* » nous encourage toujours à regarder vers le haut, et nous invite à nous dépasser. C'est dans l'action, et les difficultés, qu'un homme devient un « héros », celui dont on doit se souvenir et le célébrer.

Marc Laycuras, médecin des armées

Le 2 avril 2009, **Marc Laycuras**, médecin des armées, âgé de 30 ans, médecin au sein de la 120ème antenne médicale du Mans, rattachée au Centre médical des armées, au profit des marsouins du 2ème RIMA, est mort pour la **France** au **Mali,** dans le cadre de l'opération Barkane, victime d'un engin explosif.

Il entre à l'école de santé des armées de **Bordeaux** en 2007. Élève officier, puis médecin aspirant, « *il apparaît d'emblée comme un élément prometteur et passionné* ». Cet officier est le 24ème militaire français tué au **Mali** depuis l'intervention française en 2013.

Les deux militaires, affectés au prestigieux commando Hubert, sont morts pour la **France au Burkina Faso** au cours de l'opération qui s'est déroulée dans la nuit du 9 au 10 mai 2019 ayant permis la libération de quatre otages, dont deux français.

Ces vaillants soldats étaient déployés au Sahel depuis le 30 mars 2019.

Le premier-maître **Cédric de Pierrepont** a effectué son stage commando en 2006, et possédait le numéro de badge commando 7900 et il avait obtenu l'insigne nageur de combat numéro 982.

Le premier-maître **Cédric de Pierrepont** a été cité plusieurs fois pour ses actions remarquables, ces citations comportent l'attribution de la croix de la valeur militaire, décoration destinée à récompenser les actions d'éclat en opérations.

Le premier-maître **Alain Bertoncello** portait le badge commando 8232 et l'insigne nageur de combat numéro 1030.

Le premier-maître **Alain Bertoncello** a terminé premier du stage commando, devant les 11 autres brevetés retenus sur plus d'une centaine de candidats.

Vous avez participé à la cagnotte « ***Cédric et Alain, nos frères d'armes*** » mise en place par le groupement des fusiliers marins commandos.

Grâce à votre participation et à celle des autres invités, la somme totalisée s'élève à **203 938 euros**.

Soyez-en remercié.

Cédric de Pierrepont (à gauche), 33 ans et Alain Bertoncello, 28 ans, Commandos-marine, certifiés nageurs de combat

Souvenez-vous d'eux, ces hommes sont des « héros », et les « héros » ne meurent jamais pour rien.

Christian Limongi
1er vice-président
Ancien membre du Commando Hubert
(1968-1972)

PÉRENNISER ET VALORISER LES DRAPEAUX DES ANCIENS COMBATTANTS

Dans notre culture *Patrie* et *Drapeau* sont des idées inséparables. Le drapeau, et par extension les trois couleurs, nous démontre, en de maintes occasions, que les soixante-sept millions de femmes et d'hommes, citoyens de ce pays, demeurent liés, de manière indissoluble, dans une pensée, une foi, une acclamation commune. Or cette belle proclamation se démarque de la définition réductrice du dictionnaire :

> ***Drapeau**:* nom masculin. Étoffe attachée à une hampe et portant les couleurs, les emblèmes d'une nation, d'un groupement, d'un chef, pour servir de signe de ralliement, de symbole

Dans les années qui ont suivi le conflit franco-allemand de 1870-1871 puis dès la fin de la Grande guerre, un réseau très dense d'associations s'est constitué. Il n'était guère de communauté humaine qui ne connaissait un cercle d'anciens combattants ou une amicale régimentaire. Après 1945 et la Seconde guerre mondiale, plus de dix mille associations développèrent leurs activités d'entraide et de solidarité. Pour la population, leur dynamisme se percevait, dans les plus modestes bourgs comme dans les grandes villes, par un rituel commémoratif parfaitement réglé. Toutes ces générations de combattants disposaient de leur drapeau.

De nos jours, nombreuses de ces associations ont disparu et les adhérents qui maintenaient la flamme mémorielle s'estompent progressivement. Dans le meilleur des cas, les emblèmes se retrouvent dans les mairies ou dans des espaces dédiés à la mémoire. Par contre, il ne se trouve pas une semaine sans que des témoignages signalent des situations préoccupantes. Les symboles prennent la poussière dans les greniers ou les placards avant de se retrouver en vente dans les brocantes et les vide greniers. Récemment un drapeau de la Garde nationale créée en 1848 figurait parmi les objets proposés aux enchères par un commissaire-priseur. Son catalogue, en ligne sur le site de l'Hôtel Drouot, présentait l'emblème comme une pièce unique... destinée aux collectionneurs *militaria*.

Actuellement les textes ne permettent pas de s'opposer à ces ventes et les pouvoirs publics demeurent impuissants à faire face à une situation qui ne cesse d'empirer. À l'initiative de plusieurs de ses membres, le Sénat a voté, à l'unanimité, le 4 avril 2019, une proposition de loi visant à assurer leur pérennité et permettre leur valorisation. Ainsi est-il proposé d'insérer un nouvel article – L. 351-1 – dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Le texte va maintenant poursuivre sa navette entre les deux chambres du Parlement. Il se présente ainsi :

> « Art. L. 351-1. – I. – En cas de dissolution d'une association d'anciens combattants, à défaut de dispositions statutaires ou de décision de l'assemblée générale, ses biens sont transférés gratuitement à la commune de domiciliation.
>
> « II. – Par dérogation à l'article 2276 du code civil, le drapeau portant les signes distinctifs d'une association d'anciens combattants est présumé appartenir à cette association.
>
> « III. – Par dérogation à l'article 2277 du code civil, l'association d'anciens combattants originairement propriétaire d'un drapeau acheté dans une foire, dans un marché ou dans une vente publique ou, le cas échéant, la fédération d'associations à laquelle elle appartenait ou, à défaut, la commune dans laquelle elle était domiciliée peut se le faire rendre à titre gratuit.
>
> « IV. – Lorsqu'un drapeau est transféré à une commune en application du I du présent article ou rendu à une commune en application du III, celle-ci peut le confier notamment à un établissement scolaire ou à une association d'anciens combattants afin d'en assurer la conservation et d'entretenir le devoir de mémoire. Elle en avise le service départemental ou territorial de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre. »

Son entrée en application va cependant demander un certain temps s'il n'est pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant la fin de l'actuelle législature. Malgré tout, les dispositions suggérées tombent sous le coup du bon sens et peuvent, d'ors et déjà, faire l'objet d'initiatives pertinentes au niveau local avec la bonne volonté des uns et des autres.

François Naud

MOMENT DE DETENTE
Thème : La Belgique

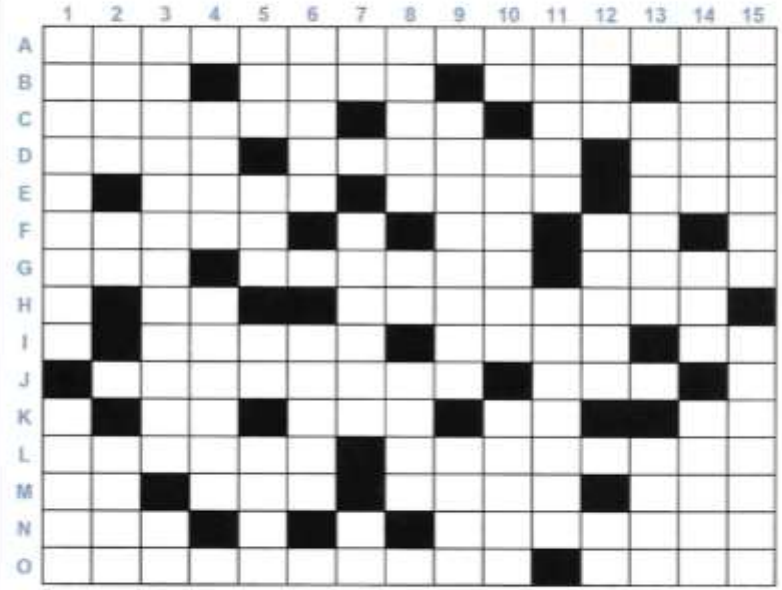

(en orange ce qui concerne le thème)

Horizontalement :

A. Premier ministre en 1966 et 1978. B. Cadre pour futurs cadres. Peintre et graveur. Facteur d'instruments à vents. Un peu de rire. C. Libéral qui pratiqua une politique libre-échangiste. Maitre du palais. Toile pour jean. D. Fais le duc. Inventeur de la dynamo. De quoi jardiner. E. Lys de Flandre. Être dans l'opposition. Préfixe pour faire avec. F. Forme d'avoir. Morceau de string. N'annonce rien de singulier. G. Facilite la montée. Tueur par instinct. Nous évite les ampoules. H. À la fin d'une Bande accessible aux automobilistes. Auteur du *Bon Usage*. I. Marsupial. San....., course gagnée 7 fois par Eddy Merckx. Anno Domini. J. Fis comme le Sémois. Lavoir de l'honneur. K. Finit tard. Dans les Cyclades. Donne le ton. Hectolitre. L. A une idée fixe. Ferai un arrêt. M. Rouler sur les côtés. A les bras en croix. Sont voûtés. Désert de dunes. N. Fête vietnamienne. Femme cinéaste. O. Fut influencé par le mouvement *Cobra*. Religieux qui reçut le prix Nobel de la paix.

Verticalement :

1. Auteur des villes tentaculaires. Un des fondateurs de l'Art nouveau. 2. Dieu suprême. Notre Union. On lui doit *le plat pays*. 3. Il créa la Compagnie internationale des wagons-lits. Adjectif possessif. 4. Excellent orateur. Il découvrit le bacille de la coqueluche. 5. Un temps incertain. Impôt. Apparu au début. Poète allemand. 6. Poète de la *Langue verte*. Élève de César Franck. 7. Peut recevoir votre courrier. Premier en maths. 8. Sultan ottoman. Parfois sur les dents. Donna un mauvais coup. 9. Coupera très fin. Esprit arabe. 10. Cité engloutie. Station de sports d'hiver. Le Luke de Morris. 11. Pourfendeur de la malbouffe Extinction de 12.Direction. On lui doit l'entrée du Christ à Bruxelles. Pour un Père.13. Grandes quantités. Un prénom pour Hergé; 14. Auteur des *Nouvelles du grand possible*. 15. Père de *Maigret*. 16. Mathématicien ayant reçu la médaille Fields.

QUIZ

1. Comment s'appelait l'École de philosophie où Aristote a enseigné ?
   A. Le Lycée B. La Triangulaire C. Les jardins d'Epicure

2. Qui a fait du dimanche un jour de repos ?
   A. L'Empereur Aurélien B. Jules César C. Le Pape Grégoire

3. Comment s'appelle la femme qui, chaque soir, conte l'une des histoires des mille et une nuits ?
   A. Shéhérazade B. Sebbar C. Hassib

4. Qui a fait prisonnier Jeanne d'Arc ?
   A. Le Duc de Bourgogne B. Le Duc de Bedford C. Jean de Luxembourg

5. Dans quelle œuvre De Beaumarchais écrit la phrase : « *Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer* ?.
   A. Le Barbier de Séville B. Le Mariage de Figaro C. La Mère Coupable

6. Qui a dit : « *La garde meurt, mais ne se rend pas* ?
   A. Le Maréchal Ney B. Mirabeau C. Cambronne

7. Qui est l'auteur de l'expression : « *Ni Dieu, ni maître* ». Il s'agit de :
   A. Karl Marx B. Auguste Blanqui C. Pierre-Auguste Proudhon

8. Qui a dit : « *J'ai bien peur que tout ce que nous ayons fait ait été de réveiller un géant endormi*? ».
   A. Paul Joseph Goebbels B. L'Amiral Isoroku Yamamoto
   C. Winston Churchill

9. Qui a écrit : « *L'enfer, c'est les autres* » ?
   A. Jean-Paul Sartre B. Albert Camus C. Jack London

10. Quel film de James Cameron lui fait dire : « *La réalisation d'un film est une bataille entre le business et l'esthétique*? :
    A. Terminator B. Titanic C. Avatar

NOUVELLES NOMINATIONS
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont nommés Chevaliers dans l'Ordre national du Mérite par décret du Président de la République du 29 mai 2019

Mme Joëlle GREDER
Promotion du Premier ministre

Mme Sophie VENDEVILLE
Promotion du Premier ministre

Maître Amélie VILLAGEON
Promotion du ministère de la justice

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette prestigieuse décoration qui récompense leurs mérites distingués et rend hommage à leurs parcours.

***

NOUVELLES ADHÉSIONS

Mr Jean Agede
Mr Yann Cambon
Mr Guy Ferrero (membre sympathisant)
Mr Maurice Hiron (membre sympathisant)
Mr Jacques Gaillac (membre sympathisant)
Mme Sophie Vendeville (née Braem)
Mr Patrice Garrigues
Mr Michel Leveau
Mr André Sergues (membre sympathisant)

DÉMISSIONS

Aucune

RADIATIONS

Aucune

DÉCÈS

Mr Etienne Fortunel
Mr André Belloc

Le président et les membres du Comité de section ont présenté leurs condoléances à leurs familles, ainsi qu'à leurs proches.

SORTIE À TOULOUSE 9 mai 2019

BASILIQUE SAINT-SERNIN

Une nombreuse assistance

L'association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR) a organisé une sortie pour ce premier semestre 2019.

Sous l'impulsion de son président le colonel (er) **Hubert Laudier** et de l'organisateur le colonel (er) **Gilles Lattes** cette sortie avait été ouverte aux autres associations patriotiques comme la section de la Légion d'honneur, la section du l'ordre national du Mérite et l'association des officiers de réserve.

C'est donc une cinquantaine d'adhérents toutes associations confondues qui se retrouvaient à 14 heures sur le parking d'Eurythmie pour prendre la direction de Toulouse. Le voyage se passa bien mais c'était sans compter sur la manifestation prévue ce jour 9 mai 2019. Le car fut bloqué dans Toulouse en attendant la fin ce cette manifestation.

Une fois arrivés sur place, la visite débuta avec les commentaires de Monsieur **Étienne VIGOUROUX**, professeur d'histoire et de français, chargé de mission au patrimoine par le Rectorat, Officier des Palmes académiques et Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

L'intérieur de la Basilique Saint -Sernin

Les participants à cette sortie culturelle ont pu ainsi découvrir un sanctuaire bâti pour abriter les reliques de Saint-Saturnin, premier évêque de Toulouse, martyrisé en 250. Devenu l'un des plus importants centres de pèlerinage de l'Occident médiéval, elle fut desservie, depuis le IX^{ème} siècle au plus tard et jusqu'à la Révolution française, par une communauté canoniale.

Saint-Sernin est une des plus grandes églises romanes conservées en Europe. Tous ont pu ainsi s'extasier devant les reliques, le déambulatoire, le « Tour des corps saints » et les différentes cryptes.

Après plus de deux heures, les visiteurs ont repris le chemin du bus pour s'en retourner sur Montauban avec dans la tête pleins de belles explications et dans les yeux de belles images.

Merci à l'organisateur et à tous les participants.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

Le reliquaire

SORTIE CHAMPÊTRE À SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

Les participants

L'association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR) a organisé comme chaque année son pique-nique afin que les adhérents puissent se retrouver et se rappeler des souvenirs qu'ils ont pu avoir au cours de la carrière plus ou moins ancienne. Cette sortie, a eu lieu le **6 juin 2019** sur l'aire de pique-nique du moulin de Roumégous.

Le temps était vraiment magnifique et pourtant la veille les organisateurs avaient eu des frayeurs vu les trombes d'eau qui sont tombées. Organisé par l'ANOCR, celui-ci était ouvert aux autres associations patriotiques du Tarn-et-Garonne (Légion d'honneur, Ordre national du Mérite, officiers de réserve). C'est une bonne vingtaine de personnes qui a rejoint le lieu de rassemblement. Au menu chaque adhérent avait apporté son repas sorti du sac accompagné de bons vins et ce fut aussi un moment de partage des différents mets.

L'ANOCR 82 avait offert un apéritif copieux et diversifié. À l'issue du repas certains ont pu discuter sur les prochaines activités des différentes associations qui sont souvent communes comme les cérémonies à caractères patriotiques. Puis ce fut le moment de se séparer et de se donner rendez vous l'année prochaine et pourquoi pas pour faire cette fois-ci un petit barbecue avec de la bonne saucisse locale.

Chacun a pu rentrer chez lui heureux d'avoir pu se retrouver tout en attendant avec impatience de nouvelles activés.

Bravo aux organisateurs.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

L'apéritif

CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN
26 juin 2019

Le président Érick Lebrun et le vice-président Bernard Valette

L'association des membres de l'ordre national du Mérite de Tarn-et-Garonne sous la présidence du **Lieutenant-colonel (r) Érick Lebrun**, en partenariat avec le SDIS 82, remettait à 30 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du département le prix du Comportement citoyen. Cette cérémonie avait lieu le mercredi 26 juin à la préfecture dans la prestigieuse salle **Jean Moulin** sous la présidence de **M. Pierre Besnard**, préfet du département.

Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de monsieur le préfet et du président de la section de l'ANMONM 82, **Bernard Valette**, vice-président, débuta la 1ère phase. Il rappela l'historique de cette cérémonie et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour l'ANMONM. En liaison avec les membres du SDIS, tous se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes, dans la réalité de leur quotidien, le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des CRACS: Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Débuta la 2ème phase où le sergent-chef **Bonnefoux,** représentant le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Trois jeunes JSP dynamiques ont raconté leur expérience individuelle au cours de ces quatre années de formation.

Ensuite ont été récompensés les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Ils sont issus des pôles de formation de **Beaumont-de-Lomagne / Lavit de Lomagne**, de **Corbarieu / Montclar, de Quercy / Villebrumier** et des apprentis d'**Auteuil**.

Trois jeunes, un dans chaque site, ont été remarqués. Il s'agit d'**Elsie Hygonenq**, **d'Aurélien Garnier** et de **Jonah Jacquemard.** En plus du diplôme du prix du Comportement citoyen, ils ont reçu le trophée de l'ONM remis par le **Lieutenant-colonel (r) Érick Lebrun**, **M. Mardegan** et le **Sergent-chef Bonnefoux**.

Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

Intervention de monsieur Bernard Valette

Le Préfet Pierre Besnard

Pour la 4ième année, monsieur le préfet, vous nous permettez d'effectuer la cérémonie du prix du Comportement citoyen décerné aux Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) dans cette symbolique salle d'honneur de la préfecture qui est la maison de la République et de l'État et, par conséquent, la vôtre. Aussi, au nom des membres de l'ANMONM, je tenais à vous exprimer nos plus vifs remerciements pour l'honneur que vous nous procurez.

Mes remerciements iront également à toutes les personnalités qui nous ont rejoints pour participer à cette cérémonie et à celles qui se sont excusées retenues par leurs obligations.

Je salue votre assistance nombreuse et tout particulièrement les JSP et leurs parents qui ont accepté, avec confiance, l'engagement de leurs enfants dans cette magnifique expérience citoyenne. Ils ont droit à vos applaudissements.

Une assistance nombreuse

Enfin, je voudrais exprimer toute ma profonde gratitude au **Lieutenant-colonel BACLET** pour son accueil, et pour l'aide et le soutien logistique qu'il nous a apporté

pour la mise en œuvre de cet évènement sans oublier sa collaboratrice, madame **ALDIBERT**, pour le travail de secrétariat qu'elle a accompli avec gentillesse et professionnalisme.

Un grand merci à notre webmaster, notre compagnon **Eugène COJAN**, qui a mis en place toute la logistique informatique et l'illustration de cette cérémonie sur écran.

C'est un moment particulièrement sympathique et solennel que nous allons vivre ensemble à l'occasion de cette 4ème édition de remise du prix du Comportement citoyen aux JSP de **Tarn-et-Garonne** et je vous remercie de votre participation à cet évènement dont l'objectif est de reconnaitre, encourager et valoriser l'engagement des jeunes.

Cette cérémonie nous tient à cœur car elle fait partie intégrante du projet de l'Ordre National du Mérite envers la jeunesse à qui nous voulons accorder la reconnaissance qu'elle mérite. Nous avons un rôle important à jouer dans notre société pour la défense et la promotion des valeurs républicaines et humaines, principalement en direction des jeunes et participer ainsi à la construction de la France de demain.

Lors de la 1ère réunion nationale des membres de l'ONM en mai 1977, le thème de réflexion sur la restauration de l'esprit civique auprès de la jeunesse devient une des missions prioritaires de notre association.

Il apparait alors essentiel de faire connaitre le civisme « cette vertu du bon citoyen, ce supplément d'âme au service de la République et du bien commun » cette éthique sociale que sont le respect, la courtoisie, la politesse, le bon sens et les règles de bonne conduite mais aussi cet esprit de bienveillance, cher aux philosophes grecs et romains que représentent le dévouement, la générosité, la solidarité, la persévérance dans l'action.

C'est pourquoi, notre section de **Tarn et Garonne** s'est investie dans cette direction afin de reconnaitre aux jeunes, dans leur réalité quotidienne, le rôle important qu'ils peuvent jouer au sein de leur établissement scolaire, de leur ville, de leur quartier, de leur village, de leur club sportif, artistique ou culturel pour permettre un meilleur fonctionnement de la société.

Notre mission est de faire prendre conscience aux jeunes citoyens de leurs devoirs dans le respect de leurs droits et de promouvoir un comportement responsable. Permettre à nos jeunes de devenir des CRACS, c'est-à-dire des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Dans cet esprit, nous avons fait le choix de mettre à l'honneur les JSP.

L'organisation du prix du Comportement citoyen repose sur l'implication d'un partenariat réunissant l'ANMONM, section 82 et le SDIS 82 qui ont signé une convention le 7 octobre 2014.

Cette année, nous avons choisi de récompenser 30 JSP qui ont suivi le programme des 4 années de formation dans leurs pôles de formation respectifs : Le pôle de **BEAUMONT / LAVIT**, le pôle de **CORBARIEU / MONCLAR / VILLEBRUMIER**, le pôle de **l'INSTITUTION « SAINT ROCH »** des Apprentis d'**Auteuil**.

Chers jeunes, nous saluons votre travail et votre persévérance dans l'effort au cours de ces années de formation et nous vous adressons notre estime pour votre engagement et notre reconnaissance. En effet, votre engagement citoyen s'est effectué pendant 4 ans, sans relâche, sur votre temps libre, sans négliger votre formation scolaire ou professionnelle.

Groupe des récipiendaires

Ce prix du comportement citoyen n'est pas destiné à récompenser un acte individuel si méritoire soit-il, ni valoriser un travail même excellent sur un thème de mémoire, mais il veut mettre en valeur les comportements permanents des jeunes qui consacrent leur temps libre à des causes d'intérêt collectif. Je suis admiratif de votre engagement comme JSP qui marque votre soif d'idéal et votre volonté d'être actifs et utiles à la société.

Ce prix du comportement citoyen est aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement aux équipes des différents pôles de formation qui consacrent chacun à leur niveau une partie de leur travail quotidien à former les JSP et les guider dans cet apprentissage.

Quel meilleur apprentissage civique que de servir comme JSP, c'est adhérer à des valeurs, apprendre à vivre en communauté, progresser en groupe, se dépasser au service des autres. C'est cela être citoyen, c'est être actif et impliqué dans la société. Rappelez-vous que vous êtes les bâtisseurs du monde de demain et qu'à ce titre chacun apporte sa pierre à l'édifice que représente l'humanité.

GANDHI écrivait en 1937 dans une lettre à l'ASHRAM (Ermitage) : « Si nous cultivons l'habitude de rendre service, notre désir de servir s'accroitra sans cesse et contribuera non seulement à notre propre bonheur mais aussi au bonheur du monde en général. C'est ainsi que l'esprit de service nous apporte davantage que ce que nous croyons donner. »

Quelle belle image vous donnez, JSP ? Celle d'une jeunesse dynamique, engagée, motivée, d'une jeunesse qui fait vivre les valeurs de la République face aux enjeux du présent et aux défis du futur. C'est le **Général de Gaulle,** en créant l'ONM, qui a souhaité redonner un souffle nouveau aux valeurs qui fondent notre République : Engagement, civisme, fraternité, valeurs qui sont au cœur de notre pacte républicain.

Vous, JSP, vous avez mis votre engagement civique au service des autres, au service de la société « s'engager disait un ex président de la République, c'est être utile 2 fois, pour soi et pour les autres et il ajoutait une 3ème pour le Pays. » Vous l'avez compris, le civisme, c'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier.

André SIEGFRIED précise que « le civisme est le dévouement à la chose publique en vertu duquel, chacun estime devoir s'inscrire dans une communauté et collabore à la vie sociale » Le civisme n'est pas seulement une affaire de code à connaitre et à respecter, c'est surtout une affaire d'attachement au bien commun, donc une affaire de cœur.

Le civisme : C'est donner plutôt que recevoir…
C'est agir plutôt que regarder….
C'est être acteur plutôt que spectateur….

C'est avant tout un état d'esprit et la volonté d'accepter des responsabilités dans la cité en fonction de ses possibilités. Si on n'y introduit pas l'amour de la Patrie, l'éducation citoyenne restera ce qu'elle était jusqu'ici une somme de connaissances techniques sans finalité profonde et sans âme.

Chers jeunes, faites-vôtre cette phrase du président **John Fitzgerald KENNEDY**, dans son discours d'investiture du 20 janvier 1961 : « Ne vous demandez pas ce que votre Pays ou votre Commune peut faire pour vous mais demandez vous ce que vous pouvez faire pour votre Pays ou votre Commune. »

Oui, la **France** a besoin d'une jeunesse porteuse de valeurs et qui montre son attachement aux valeurs de la République. L'honneur, le courage, l'honnêteté, l'esprit de sacrifice, la patrie et la discipline sont les valeurs qui constituent le socle de l'identité des jeunes sapeurs-pompiers. Voilà les valeurs éternelles de notre peuple.

JSP, vous avez l'avenir devant vous et quels que soient vos choix de vie, les choix professionnels que vous ferez, votre engagement de JSP est et restera pour vous une chance incroyable, un souvenir inoubliable « celui d'avoir participé à une aventure exemplaire au service de notre pays qui mérite d'être défendu, aimé et valorisé partout. »

Dans cet esprit, le président **Érick LEBRUN** et les membres de la section de l'ANMONM 82 sont heureux et fiers de vous remettre dans cette salle symbolique **Jean MOULIN**, le prix du Comportement citoyen qui est la reconnaissance de votre engagement civique et humain au service de la société. C'est ce comportement méritant, cet engagement civique en tant que Jeunes Sapeurs -Pompiers que nous saluons et honorons aujourd'hui.

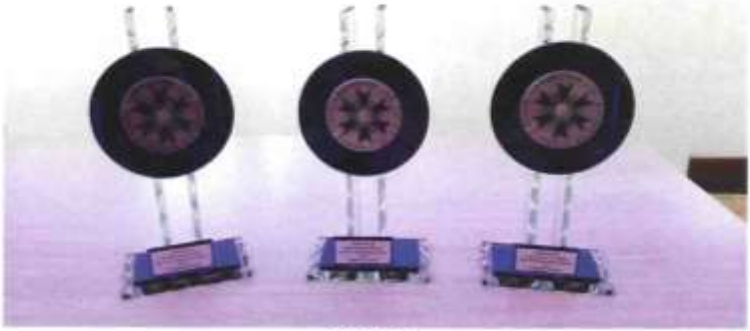

Trophées

Je vous remercie mesdames, messieurs, chers jeunes de votre respectueuse attention.

Bernard Valette
Vice-président

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DÉCORATION

À LA MAIRIE DE MONTAUBAN

Madame Brigitte Barèges

Maire de Montauban

Le mardi 2 juillet 2019,en collaboration avec l'association des Médaillés du Travail et de celle de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite du département, madame **Brigitte Barèges** avait bien voulu accueillir la cérémonie de remise des médailles de la fédération nationale des porte-drapeaux. Cette cérémonie avait lieu dans la salle de réception en présence des autorités civiles et militaires.

Avant ladite remise, le grand organisateur, **Mr Robert Delbès** a annoncé dans son discours introductif avec beaucoup d'émotion qu'il passait petit à petit la main de la présidence des associations car après plus de 70 ans de bénévolat il avait droit à un certain repos. Fin mars c'était le lieutenant-colonel (r) **Érick Lebrun** qui avait été élu président de l'ANMONM82.

Discours de Robert Delbès en présence des autorités civiles et militaires

Les récipiendaires

Après son discours ce fut le moment des remises de décorations proprement dite. C'est ainsi que les présidents d'associations (ou leur représentant) ont remis eux-mêmes la prestigieuse médaille à leur porte-drapeaux respectif. C'est avec beaucoup d'émotion que neufs porte-drapeaux se sont vus remettre sur le coté droit de la poitrine ladite médaille. Ensuite ont reçu la médaille de la reconnaissance et des bienfaits (médaille associative portée à droite de la poitrine): **Mr Serge Michel d'Hurel**, son épouse **Mme Florence Michel d'Hurel**, **Philippe Jessel,** tous décorés par **Robert Delbès.**

Avant de prendre le verre de l'amitié la parole est donné au président de l'ANMONM82 afin de rendre hommage à trois compagnons. Il commença par **madame Brigitte Barèges** afin dela remercier de nous avoir accueilli dans ce magnifique salon et aussi pour être une fidèle adhérente de l'association. Puis à la surprise générale, car le secret avait été bien gardé, il rendit hommage à **Robert Delbès**, grande figure du département. Il le remercia pour son travail pour les autres car il a beaucoup donné et donne toujours. Il semblait indispensable de lui rendre cet hommage. Enfin le président **Érick Lebrun** fit un témoignage de reconnaissance à **Eugène Cojan,** son trésorier, qui fait un travail énorme, sans jamais rechigner, au sein de différentes associations. Un vrai travailleur de l'ombre de très haut niveau.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

Montpezat – de – Quercy et son histoire

Montpezat-de-Quercy est un village du sud de la France situé dans le département de Tarn et Garonne en région Occitanie. Il appartient à l'arrondissement de Montauban et au canton de Montpezat-de-Quercy et, comme l'affirme le maire actuel, c'est le plus beau village du département.

L'agglomération de Montpezat-de-Quercy s'est constituée au VII° siècle autour d'une église dédiée aux seins espagnols Saint Just et Pasteur. L'origine du nom du village est « Mons pensatus », en roman Montpezat. Les habitants s'appellent les Montpezatais et au dernier recensement (2009) le nombre était de 1461.

Des armes de la ville, il existe une représentation graphique d'un dessin gravé ornant le frontispice d'un arrêt consulaire imprimé du 2 avril 1678. Il est possible d'y voir un vague croix de Toulouse au dessus d'un mont d'où pend une balance à plateaux inégaux, ce qui rappelle l'époque où le village faisait partie de la province du Languedoc. Montpezat s'est fait connaître par deux personnages : **Raymond de Montpezat** et le **cardinal Pierre des Près** qui fut à l'origine de la construction de la collégiale Saint Martin.

Les personnages connus

Raymond de Montpezat malade qui fut élève à la chantrerie chez les chanoines de la cathédrale de Cahors ou il entreprit le pèlerinage au tombeau de Sainte Foy à Conques ce qui lui permit d'être guéri. Ces frères le livrèrent en otage à Gausbert de Castelnau. Il fut enchaîné et lors de la nuit des rameaux ses chaînes tombèrent suite à l'apparition de Sainte Foy et la porte de sa prison s'est ouverte. Sainte Foy lui a rappelé qu'il devait une action de grâce. Il part a Conques ou il rencontre l'évêque de Cahors et raconte à tous sa délivrance.

Le cardinal Pierre des Près est né à Montpezat vers 1280. Jeune légiste, en avril 1317, il instruisit le procès de Bernard d'Artigues qui avait essayé d'attenter à la vie du pape Jean XXII. Évêque de Riez en 1318 et archevêque d'Aix en Provence. Il devint cardinal en 1321. En 1325, il fut vice chancelier de l'église romaine ce qui faisait de lui un des plus grands dignitaires de Rome. C'est ainsi qu'il s'est impliqué dans toutes les grandes affaires de la papauté.
Suite à une épidémie qui touche le Languedoc et la ville d'Avignon ; le cardinal Pierre Desprès meut en 1361/ Son corps est transporté à Montpezat. Il repose depuis au milieu de l'église dans le mausolée qu'il s'est fait bâtir de son vivant. Il avait porté la pourpre pendant 40 ans.

Les événements historiques

La guerre de cent ans : la trêve obtenue par le cardinal des Près entre les rois de France et d'Angleterre en février 1343 fut mal observée. Pour se défendre Montpezat éleva une enceinte murée qui devait la mettre à l'abri d'une surprise par escalade ou d'une attaque. Dans ces hautes murailles il a été ouvert de nombreuses fenêtres. Cinq portes jalonnaient ces murailles. Actuellement, il ne reste que la porte de l'hôpital comme seul vestige et qui permet de se faire une idée de l'aspect de l'enceinte fortifiée.

La place du Réduch était pendant la guerre le refuge des habitants de la campagne avec leur bétail et leur mobilier. Cette place de dimension modeste avait des murailles rebâties en 1349 mais détruites. Montpezat fut prise par les anglais en 1383.

La guerre de 1939-1945 : a l'entrée de la ville, une sculpture de Marc Dautry rappelle le saccage de la ville par les nazis en 1944. Le 2 mai 1944, un bataillon de chars de la division « das reich » s'entraîne près de Montpezat de Quercy et des balles sont tirées dans leur direction. C'est ainsi qu'en représailles il y eu des pillages et des incendies d'habitations et seize personnes furent tuées dont une fillette de 2 ans carbonisée et seize déportées En raison de ses activités en faveur de la résistance, Montpezat reçut la Croix de Guerre.

Les monuments du village:

- la place de l'hôtel de ville : au XIV^e^ siècle c'était la place principale du village. Actuellement, elle s'appelle la place de la résistance. Elle est typique du Quercy. Elle abrite la maison de ville symbole de libertés de habitants. Elle est décorée de galerie couvertes soit voûtées soit portées par des piliers de pierre que reliaient de grosses poutres de chêne encore visibles.

- l'Hôtel de ville : il fut construit en 1511 sur le même type que celui de Caussade ou de Caylus. Le rez de chaussée ouvert par des arceaux en ogive servait de halle. La façade ouverte sur la grande place était décorée au premier étage d'une tourelle en encorbellement qui portait une horloge.

- la maison des chanoines : derrière la collégiale les maisons des chanoines datent du XV^e^-XVII^e^ siècles ont été construites à l'initiative du cardinal des Prés. A la révolution ces maisons sont passées aux mains des pauvres.

- le couvent des ursulines : il abrite actuellement l'école primaire de Montpezat. Ce bâtiment est, avec la collégiale et la porte de l'hôpital le monument qui reste en assez bon état comme témoin du passé du village. C'est un bâtiment qui date du XVII^e^ siècle et fut construit par la marquise de Montpezat. Elle fonda ainsi un monastère de religieuses Ursulines, ermites de l'ordre de Saint Augustin. Elle mourut en 1635. pendant la révolution la chapelle fut fermée et le 2 octobre 1792, le monastère fut évacué et une partie fut vendu en juillet 1793. Le reste des locaux fut affecté aux service communaux.

- autres monuments : il est possible de voir les ruines de l'ancien château des seigneurs de Montpezat, le manoir de la Borde des Prés qui se trouve à 3 km de Montpezat aux bords du Lemboulas qui est sans doute le lieu de naissance du cardinal Pierre des Prés, les pigeonniers et les moulins .

Il y a des monuments pour lesquels il ne reste plus de trace comme l'hôpital de monsieur Saint Jean, la léproserie, la recluserie et les sous- terrains. Il existe également un sous terrain reliant le château d'Auty à Montpezat.

Les églises

La **Collégiale Saint Martin** est le plus remarquable témoignage du passé. Elle fut bâtie par le cardinal des Prés de 1334 à 1343. Elle est consacrée le 15 juillet 1343. Le chœur a cinq pans est éclairé par cinq fenêtres dont seule celle du milieu est ornée d'un meneau. Le mobilier de la collégiale comprend entre autres les tapisseries des Flandres récemment restaurées en Belgique et qui sont un vrai joyau. Il est impossible de passer par Montpezat sans visiter cet édifice et ses magnifiques tapisseries. Elles rappellent la vie de Saint Martin. Il existe deux tombeaux, celui du cardinal des Prés et celui de son neveu Jean. D 'autres mobiliers comme des statues, un reliquaire, des coffrets italiens appartenant à la famille des Prés sont à découvrir.

A cette belle collégiale il faut ajouter **l'église de la Salvetat** datant du XV^e^ siècle, **l'église de Gandoules**, église romane, **l'église de notre dame de Saux** dont son chœur et des deux dernières travées remontent au XIV^e^ siècle. Les coupoles ont été refaites au XVIII^e^ siècle. A ces églises il faut ajouter **l'église de la Magdelaine d'Aussac** qui remonte au XV^e^ siècle et **l'église de Pilou,** elle a été construite à la fin du XV ^e^ siècle. Ces églises si nombreuses dans un territoire restreint, témoignent assez de la foi de nos ancêtres.

Érick Lebrun
Président de l'ANMONM 82

MOMENT DE DÉTENTE
SOLUTIONS Mots croisés : La Belgique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	V	A	N	D	E	N	B	O	E	Y	N	A	N	T	S
B	E	N	A	■	R	O	P	S	■	S	A	X	■	H	I
C	R	O	G	I	E	R	■	M	E	■	D	E	M	I	M
D	H	U	E	S	■	G	R	A	M	M	E	■	A	R	E
E	A	■	L	E	I	E	■	N	I	E	R	■	S	Y	N
F	E	U	M	E	S	■	O	■	N	G	■	E	S	■	O
G	R	E	A	■	F	E	R	O	C	E	■	N	E	O	N
H	E	■	C	B	■	■	G	R	E	V	I	S	S	E	■
I	N	■	K	O	A	L	A	■	R	E	M	O	■	A	D
J	■	S	E	R	P	E	N	T	A	■	P	R	E	■	E
K	H	■	R	D	■	K	E	A	■	L	A	■	■	H	L
L	O	B	S	E	D	E	■	P	A	U	S	E	R	A	I
M	R	R	■	T	A	U	■	A	R	C	S	■	E	R	G
N	T	E	T	■	C	■	U	■	A	K	E	R	M	A	N
O	A	L	A	C	H	I	N	S	K	Y	■	P	I	R	E

QUIZ

1 A. Le lycée

2 A. L'Empereur Aurélien au 3ème siècle avant JC

3 A. Shéhérazade

4 C. Jean de Luxembourg, au cours de l'assaut de Compiègne en 1430

5 A. Le Barbier de Séville, écrit en 1775

6 C. Cambronne, à la bataille de Waterloo en 1815, le commandant de la Garde aurait répondu cette phrase au maréchal Soult le 18 juin 1815

7 B. Auguste Blanqui. C'était au départ le titre d'un journal fondé en 1880 par ce socialiste révolutionnaire

8 B. L'Amiral Isoroku Yamamoto, après l'attaque surprise de la base américaine de Pearl Harbor le 7 décembre 1941

9 A. Jean-Paul Sartre à la fin de sa pièce Huis-Clos

10 B. Titanic devient le film le plus couteux du cinéma avec un budget de plus de 200 millions de dollars

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

NORD
MIDI-PYRÉNÉES

Les Monumentalistes

5, place Occitane
82100 CASTELSARRASIN
05 63 32 36 89

2bis, rue de la Fraternité
82100 CASTELSARRASIN
05 63 04 05 28

46, avenue du Chasselas
82200 MOISSAC
05 63 39 06 85

5, avenue Albert Soubies
82500 Beaumont de Lomagne
05 63 29 09 69

21, place Sylvain Dumon
82400 VALENCE D'AGEN
05 63 29 09 69

FABRICE BELY

POMPES FUNÈBRES
& MARBRERIE

bely.f@wanadoo.fr
www.bely-funeraire.com

Euro Print 82
Imprimerie offset & numérique
MONTECH - 05 63 27 56 34

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2019 et début 2020

10 octobre 2019 : sortie dans le Gers

13 octobre 2019: remise du Prix de l'Encouragement au Civisme lors de l'AG des Médaillés du Travail

09 décembre 2019 : réunion du comité de l'ANMONM 82

11 janvier 2020: coque des Rois

07 février 2020: AG de l'AOR 82

15 et 22 Mars 2020: élections municipales

26 mars 2020: AG de l'ANMONM 82

26 avril 2020: AG de la SMLH 82